

LES DOSSIERS PRIS EN COMPTE SONT CEUX VALIDÉS PAR LA DDETS DE LA DRÔME AU 14 JUIN 2023. LES DONNÉES SONT ISSUES DU SI-APART, APPLICATION DE GESTION DES DEMANDES D'ACTIVITÉ PARTIELLE AINSI QUE DE L'INSEE.

# DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

## L'ACTIVITÉ PARTIELLE DE LONGUE DURÉE - APLD

### DESCRIPTION

CE DISPOSITIF CONCERNE LES BAISSÉS D'ACTIVITÉS DURABLES COMME LES RÉPERCUSSIONS DE LA CRISE SANITAIRE, LES DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT, LA HAUSSE DES MATIÈRES PREMIÈRES OU LE COÛT DE L'ÉNERGIE. L'ACTIVITÉ PARTIELLE DE LONGUE DURÉE (APLD) PEUT ÊTRE MISE EN PLACE DANS LA LIMITE DE 36 MOIS, CONSÉCUTIFS OU NON, SUR UNE PÉRIODE DE 48 MOIS CONSÉCUTIFS. UN ACCORD D'ENTREPRISE OU UN DOCUMENT UNILATÉRAL (SI ACCORD DE BRANCHE) DOIT ÊTRE CONCLU. IL PERMET EN ÉCHANGE DE FORMATIONS ET DU MAINTIEN DES SALARIÉS DE BÉNÉFICIER D'UNE ALLOCATION EMPLOYEUR S'ÉLEVANT À 60 % DE LA RÉMUNÉRATION HORAIRE BRUTE.

### ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS

30% DES DOSSIERS DÉPOSÉS CONCERNENT "L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE", 17% CONCERNENT "L'HÉBERGEMENT ET RESTAURATION" ET 14% "LE COMMERCE: RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES". CES TROIS SECTEURS REPRÉSENTENT 61% DES DOSSIERS.

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	54
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	31
COMMERCE : RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	25
ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	16
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	14
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	8
CONSTRUCTION	7
ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	5
AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	5
INDUSTRIES EXTRACTIVES	4
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3
INFORMATION ET COMMUNICATION	2
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU : ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	2
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	1
ENSEIGNEMENT	1

### NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS

178 DOSSIERS D'APLD ONT ÉTÉ DÉPOSÉS SUR LE SI-APART. CELA CONCERNE À LA FOIS DES SIÈGES SOCIAUX MAIS AUSSI DES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES.

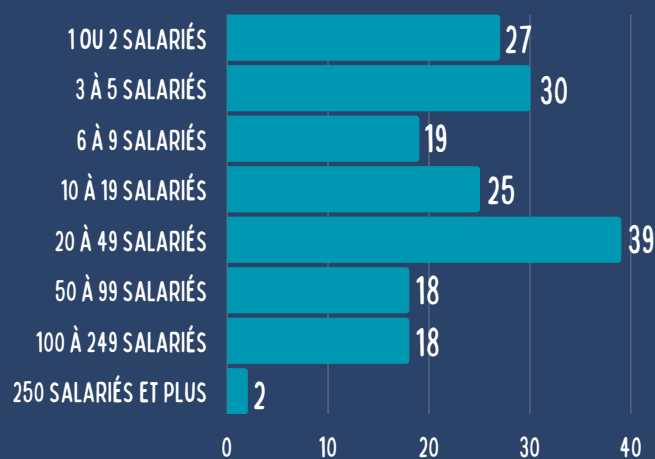
178

SIÈGES SOCIAUX



### TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS

43% DES ÉTABLISSEMENTS ONT MOINS DE 10 SALARIÉS ET 79% ONT MOINS DE 50 SALARIÉS. IL S'AGIT DE LA TAILLE D'APRÈS L'INSEE EN 2020.

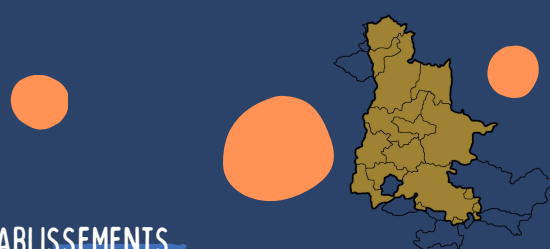


### ÉTAT DES ÉTABLISSEMENTS

AU 14 JUIN 2023, SUR LES 178 ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS, 173 SONT TOUJOURS OUVERTS ET 5 SONT FERMÉS.

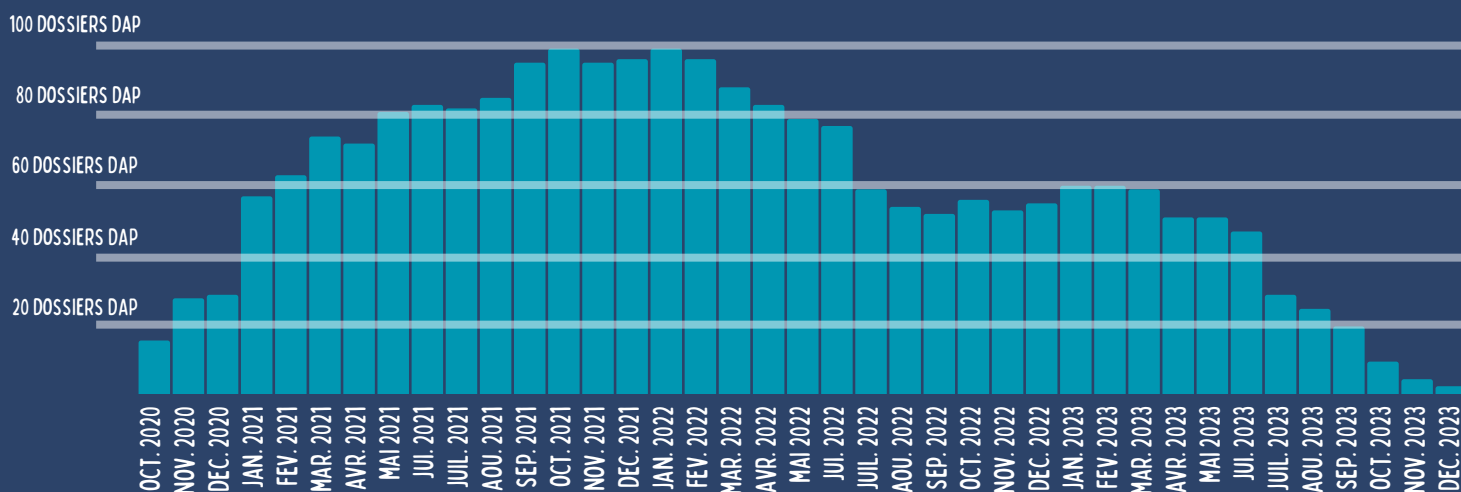
OUVERTS





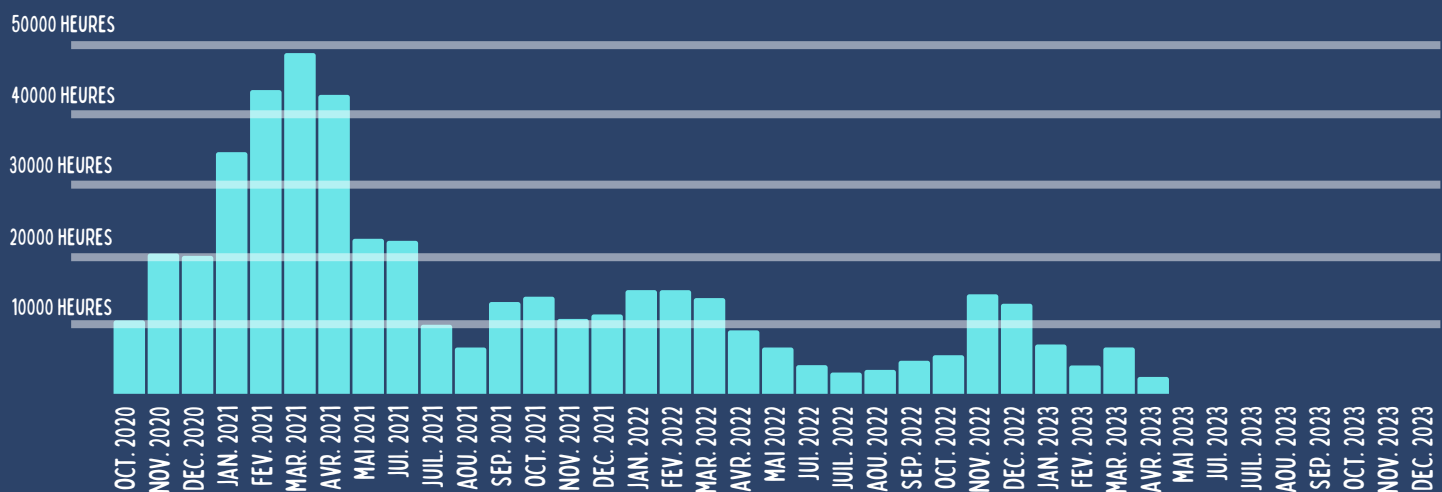
## DEMANDES D'AUTORISATION PREALABLE DEMANDEES PAR LES ETABLISSEMENTS

LES ETABLISSEMENTS FONT DES DEMANDES D'AUTORISATIONS PREALABLES (DAP) SUR L'APPLICATIF. CELA CREE DES PERIODES DE 6 MOIS EN GENERAL OÙ L'ETABLISSEMENT POURRA FAIRE DES DEMANDES D'INDEMNISATION SUITE A LA MISE EN PLACE DE L'ACTIVITE PARTIELLE. ICI, LE TOTAL DE "DAP" REALISE PAR MOIS.



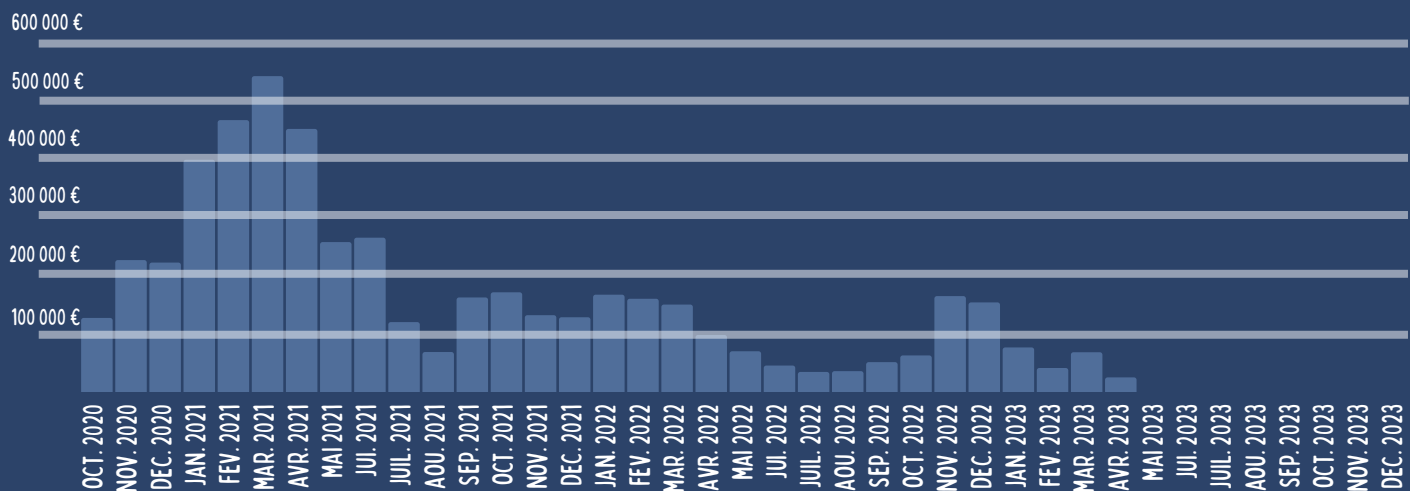
## HEURES DEMANDEES PAR LES ETABLISSEMENTS

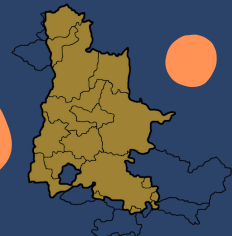
TOUS LES MOIS, LES ETABLISSEMENTS FONT DES DEMANDES D'INDEMNISATION QUI DONNENT LIEU SUIVANT LE NOMBRE D'HEURES ET LE TAUX HORAIRE DU SALAIRE A UN MONTANT. ICI, LE NOMBRE D'HEURES POUR CHAQUE MOIS DEMANDE PAR LES ETABLISSEMENTS.



## MONTANTS DEMANDES PAR LES ETABLISSEMENTS

TOUS LES MOIS, LES ETABLISSEMENTS FONT DES DEMANDES D'INDEMNISATION QUI DONNENT LIEU SUIVANT LE NOMBRE D'HEURES ET LE TAUX HORAIRE DU SALAIRE A UN MONTANT. ICI, LE MONTANT TOTAL POUR CHAQUE MOIS DEMANDE PAR LES ETABLISSEMENTS.





## ELEMENTS SUR LES DEMANDES DAP ET LES DEMANDES D'INDEMNISATION



OCTOBRE 2021  
JANVIER 2022

SUR CES DEUX MOIS, IL Y A EU PRES DE 98 ETABLISSEMENTS AVEC UNE DEMANDE D'AUTORISATION PREALABLE POUVANT MENER A UNE DEMANDE D'INDEMNISATION. IL S'AGIT DU PIC DE DEMANDES.

42

ETABLISSEMENTS



ONT DEPOSE UNE OU PLUSIEURS DAP MAIS N'ONT JAMAIS REALISE DE DEMANDES D'INDEMNISATION

43,07%



EN MOYENNE, LE RATIO D'UTILISATION ENTRE UNE DAP ET UNE DEMANDE D'INDEMNISATION EST DE 43%. VOICI LA REPARTITION DES ETABLISSEMENTS PAR RATIO D'UTILISATION :

AUCUN	0% A 20%	20% A 40%	40% À 60%	60% À 80%	80% À 100%
42	20	29	32	28	27

11,28€

IL S'AGIT DU TAUX SALARIE HORAIRE MOYEN A 60% DU BRUT.



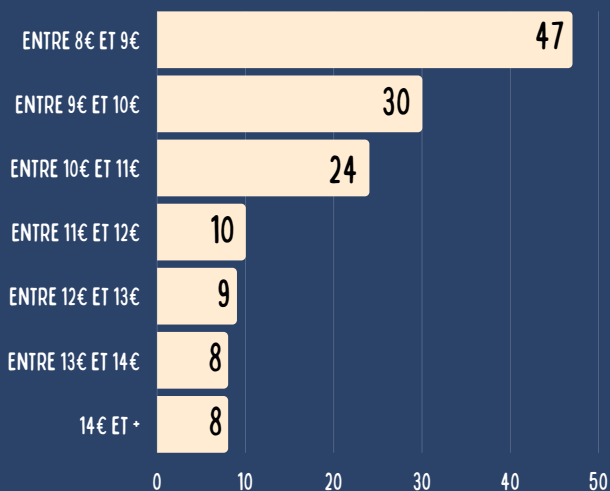
49 572 HEURES	2020	568 305,60 €
275 777 HEURES	2021	3 128 659,18 €
104 645 HEURES	2022*	1 170 151,42 €
19 470 HEURES	2023*	204 481,21 €



AU 14 JUIN 2023, L'APLD A REPRESENTE 449 464 HEURES POUR UN MONTANT TOTAL DE **5 071 597,41 €**

\* DONNEES PROVISOIRES

### REPARTITION DES ETABLISSEMENTS PAR TAUX SALARIE HORAIRE MOYEN A 60% DU BRUT :



### REPARTITION DES ETABLISSEMENTS PAR LOCALISATION AU SEIN D'UNE INTERCOMMUNALITE :

CA VALENCE ROMANS AGGLO	100
CA MONTÉLIMAR AGGLOMÉRATION	20
CC PORTE DE DROMARDÈCHE	14
CC DRÔME SUD PROVENÇE	13
CC DU VAL DE DRÔME EN BIOVALLÉE	9
CA ARCHE AGGLO	6
CC DES BARONNIES EN DRÔME PROVENÇALE	<5
CC DIEULEFIT-BOURDEAUX	<5
CC DU CRESTOIS ET DE PAYS DE SAILLANS COEUR DE DRÔME	<5
CC DU DIOIS	<5
CC ENCLAVE DES PAPES-PAYS DE GRIGNAN	<5
CC ROYANS-VERCORS	<5

MIS DANS L'ORDRE ALPHABETIQUE. COMPRIS ENTRE 0 ET 4 INCLUS.